



Monsieur le Directeur Académique,

Le SE-UNSA s'est prononcé clairement en faveur de cette réforme des rythmes scolaires et ce, dès 2013. Il n'en a jamais demandé le report, mais a toujours souhaité une large concertation, qui n'oublie pas les personnels enseignants.

C'est pourquoi le SE-UNSA se félicite de la mise en place de ce comité de suivi, qu'il a obtenu du Ministre et qu'il entend bien faire vivre.

En effet, pour nous, en aucun cas il ne doit être, comme dans certains départements, un nouveau comité-Théodule-alibi, ni une chambre d'enregistrement de décisions déjà ficelées.

Nous savons, Monsieur le Directeur Académique, que telle n'est pas votre intention.

C'est pourquoi, je me permettrai de préciser les missions **concrètes** que notre organisation voudrait voir remplir par ce comité.

D'abord, cette réunion doit apporter des INFORMATIONS :

Nous demandons un rappel des écoles « 2013 » et « 2014 », et surtout, les emplois du temps proposés.

A ce sujet, nous avons noté que vous demandez, pour les APC, qu'elles se fassent en une heure par semaine (soit en une fois, soit en 2 fois ½ heure). Or, la circulaire 2013-017 du 6 février 2013 est plus souple. Il est bien précisé que c'est un « volume horaire annuel de 36 heures ». Pourquoi ne pas accepter 24 fois une heure 30 par semaine ou même 18 fois 2 heures, par exemple ? Il est difficile pour des équipes enseignantes, qui vont parfois se constituer

seulement à la rentrée, de commencer dès la première semaine sans projet construit et sans connaître les élèves. Les écoles pourront aussi, peut-être, avoir besoin de moduler le temps en fonction des activités (sport avec déplacement au gymnase, par exemple, qui demande un peu plus de temps que 2 fois ½ heure).

De même, concernant les emplois du temps, il nous paraît contre-productif, comme certaines communes le souhaiteraient, d'allonger démesurément la pause méridienne. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir et de développer ce point si le débat nous y conduit. Notre argumentaire est trop long pour l'exposer ici.

D'autre part, il ne doit pas y avoir de confusion possible entre les activités **pédagogiques** complémentaires et les activités péri-éducatives prises en charge par les communes.

La deuxième mission de ce comité doit être de permettre la CONFRONTATION DE POINTS DE VUE.

Nécessairement, nous serons amenés à exprimer des avis divergents sur un certain nombre de sujets. Les contraintes des uns pouvant être en opposition avec l'idéal des autres, nous devons ici, toujours avoir présent à l'esprit l'intérêt des élèves, ... mais sans pour autant pénaliser leurs maîtres, ni créer trop de difficultés aux parents. Des accords peuvent être trouvés pour satisfaire le plus grand nombre auxquels certains n'auraient pas pensé. C'est bien tout l'intérêt de cette réunion !

C'est donc tout naturellement que j'en viens à la mission de MUTUALISATION :

De bons projets, il y en aura, n'en doutons pas ! Et qui satisferont le plus grand nombre ! Certains pourront même être améliorés ici, grâce à nos échanges. Alors, mutualisons ! Prévoyons un espace sur le site de l'Inspection Académique, pour y déposer les projets intéressants. Cet espace dédié pourrait servir de base de réflexion pour les communautés éducatives en panne d'inspiration.

Il nous faudra aussi faire des POINTS DE SITUATION REGULIERS ET UN BILAN.

Bien entendu, un bon projet ne l'est que sur la durée, et, souvent, des difficultés peuvent apparaître au cours de sa réalisation. C'est pourquoi nous demandons la tenue de réunions régulières pour établir des points de situation au cas par cas, de façon à pouvoir corriger des situations peu satisfaisantes. Etablir un bilan, fin 2013/2014 nous paraît également indispensable. Il est important que ceux qui ont accepté « d'essayer les plâtres » à la prochaine rentrée évitent aux autres, au moins, les plus grosses erreurs. Certaines communes, qui commencent l'an prochain, admettent d'ailleurs « faire un brouillon », pour être plus performants en 2014.

Et, enfin, il est indispensable d'**ETABLIR UN CALENDRIER**

Des points de situation, un bilan. Cela suppose que nous nous mettions d'accord pour des rencontres régulières et, les emplois du temps des uns et des autres étant ce qu'ils sont, il faudrait définir, a minima, la périodicité de nos réunions, sans tomber dans la réunionite.

C'est pourquoi, le SE-UNSA demande que, dès la rentrée prochaine, des dates soient retenues pour les différentes sessions de ce comité de suivi.

Pour conclure, le SE-UNSA, en sa qualité de syndicat d'enseignants rappelle sa préoccupation principale et **la position qu'il défendra lors de ce comité de suivi :**

De nombreuses communes qui étaient prêtes à s'engager cette année ont reporté leur décision faute de lisibilité. Tout projet doit requérir l'assentiment du plus grand nombre pour espérer voir sa réussite.

Si l'intérêt de l'enfant doit être au cœur de nos préoccupations, il ne faut pas oublier les personnels. En effet, quand ceux-ci sont partie prenante d'un projet, ils contribuent d'autant mieux à la réussite de leurs élèves.

Cette réforme, de même que toute la refondation de l'Ecole, ne se fera pas sans nous !